

COMMENT PASSER LE PERMIS DE CHASSER ?

Vous pouvez passer le permis de chasser à partir de 15 ans révolu, toutefois l'O.F.B. ne sera en capacité de vous délivrer votre permis qu'à partir de 16 ans.

Pour vous inscrire à cet examen, vous devez télécharger le bulletin de participation sur le site de la Fédération puis compléter en ligne votre inscription sur le **site <https://permischasser.ofb.fr>** et procéder au règlement par carte bancaire. Le montant sera de : 31 euros si vous êtes mineur, 46 euros si vous êtes majeur, 16 euros en cas de réinscription. Imprimer le Cerfa, le **dater, le signer** et le retourner à l'adresse suivante :

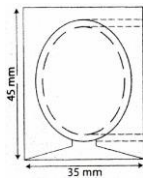
Fédération des Chasseurs du Gard
182 route de Sauve
B.P. 57012
30910 NIMES cedex 2

Accompagné des pièces suivantes (toute pièce non conforme ou manquante entrainera le retour du dossier) :

La preuve de paiement de votre inscription.

La photocopie **recto et verso** de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport, **en cours de validité sur l'année en cours**.

Une photo d'identité (35 x45 mm) **de moins de 6 mois** avec nom et prénom derrière. **Les normes ministérielles** doivent être respectées :



- Fond clair
- Prise de face
- Tête nue
- Visage couvrant 80% de la photo
- Pas de photos scannées, pas de photos d'école

Le certificat médical (partie verso du Cerfa) daté, tamponné et signé par le médecin, doit avoir moins de deux mois lors de la réception du dossier et qui par la suite sera valable un an.

Si vous avez 16 ans ou 17 ans : votre attestation de recensement **signée**,

Si vous avez entre 18 ans et 24 ans : votre journée d'appel **signée**,

La feuille de participation aux formations et stages dûment complétée, que vous soyez majeur ou mineur (page 2 du bulletin de participation)

Pour ceux qui souhaitent le support de théorie format LIVRE : un chèque de 16 € à l'ordre de la FDCG (frais d'expédition inclus).

Il est obligatoire de préciser une adresse mail et un téléphone portable. Vous serez informé de l'évolution de votre dossier et vous recevrez les convocations à l'examen par mail. Surveillez vos courriers indésirables !!

Les différentes étapes du candidat

☞ Vous serez convoqué à une formation pratique et théorique, sur le site de l'Ecole de Chasse et de la Nature, où vous découvrirez le parcours de l'examen, les manipulations fondamentales des armes de chasse ainsi que les indispensables règles de sécurité. Il est donc indispensable d'avoir travaillé la partie pratique via le site internet www.fdc30.fr lors de votre première formation.

☞ Une semaine avant l'examen, une seconde formation de pratique sera dispensée afin d'approfondir le parcours.

☞ Suite à ces formations, l'Office Français de la Biodiversité vous convoquera à un examen unique « pratique et théorique ».

En cas de succès, l'examineur vous remettra une attestation de réussite valable deux mois. Vous recevrez votre permis par la poste dans la mesure où vous avez plus de 16 ans.

La partie théorique (QCM et Examen blanc) et le parcours de pratique sont disponibles sur notre site internet www.fdc30.fr (dans la rubrique permis de chasser/ entraînement)

Pour toutes informations complémentaires, le service permis de chasser de la Fédération est à votre disposition au 04.66.62.49.14 ou 04.66.62.11.11 ou par mail : permisdechasser@fdc30.fr

Avertissements : Le passage du permis est interdit aux femmes enceintes.

Les candidats sous emprise de stupéfiants ou d'alcool sont invités à ne pas se présenter sur le site.

**FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS POUR LA
PARTICIPATION AUX FORMATIONS ET STAGES**
(à compléter et à signer obligatoirement, que vous soyez adulte ou mineur)

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

TELEPHONE : _____ DATE DE NAISSANCE : _____

MAIL pour suivi du dossier et convocations (obligatoire) :

_____ @ _____

PATHOLOGIE PARTICULIERE ET TRAITEMENT (en cas de prise en charge suite à un malaise : allergie, diabète, ect...) :

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE (OBLIGATOIRE) :

NOM : _____ PRENOM : _____

LIEN : PERE MERE CONJOINT (E) AUTRE (préciser) : _____

TELEPHONE : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

PORTABLE : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ TRAVAIL : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

CAS DES PERSONNES MINEURES OU SOUS TUTELLE : AUTORISATION PARENTALE OU DU REPRESENTANT LEGAL :

Je soussigné(e) _____, demeurant à _____
autorise _____ à participer aux formations dispensées par la
Fédération Départementale des Chasseurs du Gard au sein de l'Ecole de Chasse et de la Nature, et déclare qu'il (elle) est
parfaitement apte à suivre le programme de formation proposé lors de ces stages.

Signature du représentant légal :

SIGNATURE DU CANDIDAT (OBLIGATOIRE) :

Fait à _____ le /_/_/_/_/

Signature du candidat:

J'autorise la Fédération des Chasseurs du Gard à utiliser l'image du participant à des fins non lucratives dans le cadre de la promotion des activités menées au sein de l'école de Chasse et de la Nature. ***

*** Rayer en cas de refus